

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, G. M. — A TRAVERS LA SEMAINE. — L'UNION DES CATHOLIQUES, L. Ducuryl. — QUATRE MILLIARDS S. V. P., Ozon. — UNE MONSTRUOSITÉ, A. Biessy. — FEUILLETON, H. Large. — UN NOUVEAU COMICE, La Rize. — A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, Martial Ferré. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, Jean de Lyon. — NÉCROLOGIE, L. Ducuryl. — PALTOQUETS, Boileau. — TRIBUNE DES ŒUVRES.

BULLETIN POLITIQUE

Depuis plus de six mois, le mot d'ordre lancé par tous les journaux opportunistes paraît être celui-ci : « Sus à l'Angleterre ! vive l'Allemagne ! »

J'ai encore présents à la mémoire les articles passionnés du *Voltaire*, — du *Figaro* même, — du *XIX^e Siècle*, *e tutti quanti*, prêchant la guerre sainte contre la perfide Albion. C'était alors à qui rappellerait le plus d'outrages et d'insultes adressés à la France par sa jalouse rivale, à qui signalerait le plus d'avantages que nous trouverions à l'abaissement et à la ruine de nos orgueilleux voisins. — Et tous les journaux républicains aussi bien que réactionnaires répétaient à l'envi *delenda Carthago* !

Certes M. Jules Ferry avait le droit d'être satisfait : c'était lui qui avait poussé le cri de guerre, et amis aussi bien qu'adversaires faisaient chorus avec lui.

Quels moutons de Panurge sommes-nous donc ! Et quels aveugles, aussi ; — car dans notre imprévoyance nous ne voyions pas que c'était là faire le jeu de notre plus redoutable adversaire, du terrible chancelier de fer.

Il n'est pas difficile de deviner quelle peut être l'ambition du prince de Bismarck : tous ses efforts tendent, et depuis longtemps, à rendre l'Allemagne prospère, riche et puissante. — Et comme, pour pouvoir dominer en toute sûreté il ne faut être entouré que d'amis ou de faibles, il s'est allié avec l'Autriche et la Russie et contribue à entretenir en France la gangrène républicaine qui la ronge.

Mais une puissance colossale a encore échappé à ses étreintes ; l'Angleterre, fidèle à ses traditions, est un obstacle aux desseins du prince allemand ; et c'est alors qu'on va de l'autre côté du Rhin mettre tout en œuvre pour allumer une guerre effroyable entre Français et Anglais.

Le devoir le plus élémentaire des hommes à la tête de nos affaires aurait dû être, en présence de ces préoccupations, de se tenir sur la plus grande réserve. Mais il était impossible d'espérer de la prudence dans les résolutions de nos ministres incapables. — Et voilà qu'à Berlin s'ouvre une conférence relative à la question du Congo, et nous lisons, sans rougir de honte, dans nos journaux, qu'en ouvrant le Parlement Allemand, le roi Guillaume a prononcé ces paroles :

« D'accord avec le gouvernement français, j'ai invité les représentants de la plupart des nations maritimes à se réunir ici. »

Ainsi Ferry a accepté, au nom du peuple Français, de faire cause commune avec notre implacable et seul dangereux ennemi, pour isoler et abaisser l'Angleterre ; c'est-à-dire la seule puissance qui pouvait encore faire échec à l'Allemagne.

Et voici comment un homme, fort au

courant des dessous de cartes de la politique européenne, apprécie notre conduite à la conférence de Berlin :

« Le chancelier a compris que, aussi longtemps que la France et l'Angleterre resteraient unies, il ne serait pas le maître absolu du continent, malgré toutes les autres alliances conclues en dehors de ces deux nations.... Eh bien ! si réellement, comme on le prétend, le prince de Bismarck pouvait cette démonstration, si la conférence africaine a, avant tout, pour but d'achever la rupture entre l'Angleterre et la France, la conclusion à tirer s'impose d'elle-même. »

Cette conclusion, c'est que si la France ainsi engagée se plie aux exigences prussiennes, l'abaissement de l'Angleterre rendra l'Allemagne maîtresse de l'Europe, et si elle résiste, elle s'attirera peut-être à brève échéance une guerre terrible de la part de ce maître auquel elle aura osé ne pas obéir !

Voilà l'impasse où nous a conduit l'impéritie, la sottise de notre gouvernement.

A la Chambre on a continué la discussion du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour le service du Tonkin. Parmi les discours qui ont été prononcés, citons celui de M. Delafosse : Admirable réquisitoire où sont rappelées et flétries toutes les fautes, les sottises du ministère Ferry, qui n'a même pas su dire une fois la vérité !

« ... Si l'erreur une fois commise vous l'aviez reconnue ! Si vous aviez dit la vérité tout entière au pays, si vous l'aviez loyalement associé à votre entreprise ! Il y aurait au moins une excuse dans votre sincérité ! Mais non, vous avez tout nié, tout caché, tout trahi : l'intérêt national comme la vérité... »

Le lendemain Mgr Freppel monte à la tribune, et s'efforce de faire voter les crédits dans l'intérêt de l'Eglise aussi bien que de la France. Il faudrait pouvoir citer en entier ce magnifique discours :

Messieurs, il y a deux sortes d'expéditions militaires : les unes ont pour but de mettre aux prises, les unes avec les autres, les nations civilisées ; celles-là, l'histoire les réprouve et les maudit ! La guerre entre la France et l'Allemagne en 1870 a peut-être fait reculer la civilisation européenne de cinquante ans... (Très bien ! très bien ! au centre et à gauche) car elle a obligé toutes les nations à former autant de camps armés, au grand détriment de la religion, de la morale, du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et de tous les grands intérêts des peuples !

Mais il est d'autres expéditions militaires qui profitent à l'humanité et à la civilisation : celles qui ont pour fin de porter à des peuples de culture inférieure les lumières nécessaires pour les faire avancer dans la voie du progrès matériel et moral.

Votre expédition du Tonkin et de l'Extrême-Orient est de ce nombre.

Si vous la poursuivez jusqu'au bout, malgré les obstacles et au prix de vos sacrifices, vous servirez la cause de l'humanité, la cause de la civilisation chrétienne... (Interruptions à gauche), en même temps que vous étendrez l'empire de la France et son influence dans le monde.

Il est impossible de ne pas applaudir à d'aussi mâles et patriotiques paroles.

L'illustre évêque d'Angers donne ainsi un

de ces rares et magnifiques exemples de charité et d'abnégation. Se plaçant au-dessus des préjugés, n'écouterant que son devoir, n'ayant qu'un but, sauver l'honneur du pays avec la protection des missionnaires, il est venu appuyer la demande de secours pour le Tonkin.

G. M.

A TRAVERS LA SEMAINE

Conseil d'État. — Le Conseil d'État a rendu son jugement dans l'affaire de l'église Saint-Nicolas-des-Champs. Il a annulé les deux arrêtés préfectoraux et l'arrêté ministériel ordonnant la prise de possession de la sacristie de cette église ; ces arrêtés étaient illégaux, les obligations nécessaires pour une désaffectation d'immeubles n'ayant pas été remplies.

M. Ronjat. — Je vais vous mander la nouvelle la plus ébouriffante, la plus surprenante, la plus esbrouffante, la plus piquante, la plus étonnante, la plus ahurissante, la plus impossible, la plus risible, la plus... ma foi, les termes me font défaut... Ronjat, Ronjat est nommé président de Chambre à la Cour de cassation. Cet ancien avocat sans causes, cet ancien sous-préfet qui a tant fait rire ses administrés, cet ancien avocat général qui a tant fait rire au palais, est nommé à l'une des plus hautes situations de la magistrature. Les Grenoblois s'en tiennent les côtes,

Un nouveau Saint-Laurent. — C'est de Jujules le Grand qu'il s'agit. Ça été drôle de voir comme Clémenceau, Andrieux, Granet, Delafosse, etc., l'ont tourné et retourné sur son gril.

Les démentis les plus catégoriques lui ont été infligés en pleine tribune sans le faire broncher. Quand il a parlé, on lui a répondu « c'est faux ! » et il n'a pas protesté. Jamais, non jamais, on a vu un ministre avaler de telles couleuvres.

Affaire Lamy-Savary. — Elle vient d'avoir son épilogue devant la cour d'assises de la Seine. M. Lamy qui avait tiré sur M. Savary un coup de revolver a été acquitté. Pendant ce temps, M. Savary, déjà condamné par le tribunal correctionnel de Lyon à cinq ans d'emprisonnement, se promène avec M. Lamy à Londres.

Toujours M. Savary. — M. de Claye donne dans le *Monde* de piquants détails sur ce financier dont l'improbité, même avant la Banque de Lyon-Loire n'était un mystère pour aucun de ses collègues. Il avait tripoté les fonds de la conférence Tocqueville comme il devait tripoter plus tard ceux de nos compatriotes, et aux demandes de restitutions à lui faites par M. de Claye au nom de la conférence, il avait répondu par l'aveu de sa dette, mais pas du tout par la restitution exigée. En voilà un qui a pris à la lettre la formule du patron Gambetta : « L'ère des bégueuleries est passée. »

Budget. — Si l'ère des bégueuleries est passée, celle de la prospérité n'est pas venue. Malgré l'exposition du citoyen Jules Roche essayant de montrer que jamais le budget n'a été mieux équilibré, la Chambre comprend qu'il n'est pas bien équilibré du tout, et elle cherche vainement les moyens de l'équilibrer. Moins les impôts rendent, plus on dépense. Il serait difficile à un particulier de soutenir longtemps ce train, pour un État, c'est la même chose, d'autant que les fameuses pépites du Tonkin ne paraissent pas près de venir grossir le Trésor.

Désordres à Paris. — Voilà que ça commence. Après des discours incendiaires entendus à la salle Levis, une foule d'anarchistes

s'est ruée sur des agents de police et en a plus que malmené quelques uns. Coups de cassettes et coups de couteaux se sont donnés à profusion. Voilà-t-il pas de jolies mœurs politiques ? La République n'est plus le gouvernement qui nous divise le moins.

La Lanterne annonce gaiement que des réunions de ce genre (et leurs suites, je suppose) se renouvelleront jusqu'à ce qu'une dernière et grande réunion ait lieu cette fois dans la rue. Moi, j'aimerais mieux la voir à l'Élysée. C'est Grévy que ça ferait rire !

Les Cyniques. — On a fait courir le bruit qu'à la suite de l'arrêt du Conseil d'État dans l'affaire de Saint-Nicolas-des-Champs, M. Poubelle avait résolu de donner sa démission de préfet de la Seine. M. Jules Ferry aurait vivement insisté auprès de M. Poubelle, et lui aurait démontré qu'un haut fonctionnaire de la République ne doit pas avoir de telles susceptibilités. Les ministres supportent qu'on leur dise, lorsqu'ils sont à la tribune : c'est faux ! c'est faux ! Ils supportent qu'un ancien préfet leur dise : vous en avez menti ! M. le préfet de la Seine peut bien supporter qu'un arrêt du Conseil d'État lui dise qu'il ignore les questions les plus élémentaires du droit administratif. Il est vrai que, de la part du Conseil d'État que la République nous a fait, la leçon est encore plus cuisante.

Lyon. — Cette fois, nous y sommes !

Il y avait quelque temps que le Conseil municipal n'avait pas fait parler de lui. Ça ne pouvait pas durer. Il vient de décider — sans rire — que, pour donner du travail à ceux qui se serrent le ventre, il fallait... changer le nom de certaines rues qui rappellent des souvenirs pas trop républicains. Par exemple, le nom de la rue *Saint-Joseph*, de la rue *Sainte-Hélène*, de la rue *Bourbon*. Mais, sapristi ! les asiles d'aliénés sont donc trop petits qu'on laisse tous ces gens-là dehors.

La statue de Gambetta dont il est question de gratifier Paris a provoqué, de la part de M. Paul de Cassagnac, une de ces pages vengeresses qu'il fait bon lire pour se délasser de toutes les turpitudes que l'on voit et que l'on entend. Heureusement que chaque jour la légende du *patriotisme* de ce viveur éhonté s'en va en lambeaux, et l'impartiale histoire, à la place d'une statue, lui décernera un pilori.

Vienne. — Le préfet de Poitiers ayant écrit à l'évêque de cette ville une lettre comme les préfets républicains ont seuls le don de les écrire, M. de la Pastellière, gentilhomme poitevin, indigné, a écrit aux journaux une lettre qui se termine ainsi :

« Si M. de Malherbe, simple gentleman, s'était permis d'écrire en de semblables termes à un autre gentleman, homme de cœur, nul doute qu'un fait divers émouvant n'eût passionné pour un jour le bon public. Mais Monseigneur l'évêque de Poitiers est... évêque, et l'on peut sans danger se donner à son égard le démocratique plaisir d'être mal élevé. »

Avez-vous compris, M. le préfet ?

Une autre lettre. — C'est celle de M. le comte de la Garde à un inspecteur primaire, demandant communication des cahiers de Mlle Jeanne de la Garde ou sa comparution devant une commission scolaire.

Voici cette lettre :

« Monsieur l'inspecteur,

« Mes deux filles, Jeanne et Françoise, sont au nombre des élèves des *Fidèles Compagnes de Jésus*, et font partie de leur maison de la rue de la Santé, à Paris. Elles sont en ce moment auprès de moi pour des raisons particulières, mais elles doivent rentrer au couvent avant la fin de l'année, et se trouvent, en attendant, sous la direction d'une institutrice.

« Tout en étant donc fort touché de votre sollicitude, j'estime que vous pouvez la mieux

placer, et la réserver pour des enfants dans une autre situation.

« En tout état de cause, je ne saurais admettre votre ingérence dans l'éducation qu'il me plait de faire donner à mes filles. Vous n'avez point mission pour cela, tandis que moi, comme père, j'ai charge d'âmes, et je crois être plus intéressé que personne à ce que mes enfants reçoivent une bonne éducation :

« J'ai bien l'honneur, Monsieur, de vous saluer.
« Comte de la Garde. »

Alsace. — Le gouverneur d'Alsace-Lorraine vient d'interdire la publication de plusieurs journaux catholiques dans cette province. Bismarck comprend bien que le catholicisme est encore le plus sûr auxiliaire du patriotisme français chez nos chères Sœurs de l'Est ; mais il se trompe s'il croit que des persécutions violentes auront plus d'efficacité que son hypocrite modération. L'Alsace restera catholique et française.

A Louvain. — Les étudiants de l'Université catholique estimant par trop naïf de faire la fortune de gens qui vous tyrannisent, viennent de mettre les libéraux, *alias*, les francs-maçons, à l'index. Dans une réunion générale, vient d'être adoptée la proposition d'abandonner les quartiers libéraux et de ne plus se fournir que chez les catholiques. Des affiches ont été placardées annonçant cette détermination. Les étudiants estiment qu'apportant un tribu d'environ quatre millions par an à la ville de Louvain, c'est payer un peu cher pour se faire outrager par la canaille.

Agriculture. — Nous avons reçu un exemplaire de l'almanach du Comice agricole du canton de Tarare. Nous nous promettons de donner dans notre prochain numéro un compte rendu des discours prononcés par son honorable président, M. de Saint-Victor, à la réunion du mois de septembre dernier.

Le dévouement de M. de Saint-Victor à la cause des campagnes, sa compétence dans tout ce qui touche à l'agriculture, dont la question est si agitée en ce moment, donnent à ses paroles une importance qui n'échappera à personne.

Société de Géographie de Lyon. — Le cours de géographie politique et militaire institué par la Société de Géographie, reprendra dans le local ordinaire de ses séances, 6, rue de l'hôpital, le vendredi 28 courant, à huit heures du soir et se continuera régulièrement tous les quinze jours.

M. Créscent, chargé de ce cours, étudiera les états de l'Europe occidentale et centrale, leur formation historique et politique, leurs défenses et leur organisation militaire. La Société rappelle que ce cours est destiné surtout aux jeunes gens qui se destinent à l'armée. Il pourra être suivi avec fruit par les candidats aux divers baccalauréats et au brevet supérieur.

La première leçon sera consacrée à une vue d'ensemble sur les frontières françaises sous l'ancienne monarchie.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Son Eminence le Cardinal-Archevêque :

M. Thevenard, vicaire à Saint-Maurice de la Guillotière, a été nommé curé de Chamelet, en remplacement de M. Gaven, démissionnaire.

M. Dupont, aumônier des religieuses de Notre-Dame-des-Missions, a été nommé curé d'Avenas.

M. Vernassière, vicaire à Saint-Louis de Roanne, a été nommé vicaire à Saint-Pothin de Lyon.

L'Union des Catholiques

La biographie de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, par l'abbé Lagrange, a donné lieu à une polémique déplorable. Il est difficile de comprendre que la critique s'exerce sur la personne, sur les écrits, les actes d'un évêque avec cette vivacité qui a paru une offense condamnable aux yeux des autres évêques et surtout du Souverain Pontife.

Ces excès de la presse sont d'autant plus répréhensibles quand c'est dans la presse religieuse et de la part d'un catholique que les attaques se manifestent ; la polémique est impardonnable quand il s'agit de l'un des plus éminents, des plus vaillants évêques de France, intrépide défenseur de l'Eglise, dont le Saint-Siège a souvent proclamé le dévouement et les glorieux combats.

De la part d'un catholique, surtout d'un prêtre, attaquer, comme on l'a fait, la mémoire de Mgr Dupanloup, alors même qu'on serait en dissidence sur certains points, avec ce haut dignitaire de l'Eglise, surtout quand il ne s'agit pas de l'orthodoxie, de la doctrine religieuse, c'est vouloir semer la division parmi les catholiques et au sein du clergé, au moment où le besoin de s'unir, de serrer les rangs, de lutter contre les ennemis de l'Eglise et de la société devient indispensable. C'est lorsque la charité doit, au moins envers les fidèles de la même foi, embrasser tous les cœurs, resserrer les liens de la fraternité chrétienne ; c'est alors pourtant que les divisions se sont fomentées, à la grande satisfaction des ennemis acharnés du catholicisme.

Ces débats excessifs ont suscité, avons-nous dit, la réprobation non seulement de l'épiscopat français, mais le Souverain Pontife s'en est ému au point de faire entendre des paroles de blâme et un appel à la concorde, à l'union entre tous les catholiques.

Son Eminence le cardinal archevêque de Paris avait déjà, par une lettre à son clergé, rappelé les auteurs des attaques et des critiques au sujet de Mgr Dupanloup, à la modération, à la charité, à la justice. Mais c'est surtout la lettre adressée par Sa Sainteté Léon XIII à son Nonce près le gouvernement français qui mérite d'être lue et méditée.

Les enseignements, les conseils, les vœux du chef de l'Eglise rendent plus obligatoire la soumission de tous les catholiques à cette souveraine autorité.

A cette heure, la situation faite au catholicisme par la secte infernale qui propage ses doctrines et sa haine dans les divers rangs de la société, cette situation impose à tous les catholiques le devoir étroit non seulement de se préserver de toute division, de resserrer davantage l'union entre eux, de pratiquer la charité en paroles et en action, de prêter son concours dans la mesure des forces de chacun à la défense de la foi ; mais surtout de respecter, d'écouter avec déférence et soumission la voix de ceux que Dieu a préposés à la garde et à la défense de son Eglise.

Comment, d'ailleurs, attendre une parole plus infaillible que celle du Souverain Pontife ?

Sa Sainteté, dans sa lettre au Nonce, en

signalant les amertumes et les difficultés qui l'oppressent, la guerre acharnée que les ennemis de l'Eglise lui font, avoue que rien n'apporterait à son cœur une plus douce consolation que l'union des catholiques, soutenant ensemble tous les assauts et se liguant pour une commune résistance.

Sa Sainteté exprime, en outre, sa vive douleur de voir se réveiller, parmi les catholiques, des querelles intestines. Et afin de mieux signaler quelles sont les querelles qui l'affligent, le Saint Père fait remarquer que c'est en France surtout que ces querelles ont éclaté avec le plus de vivacité croissante ; c'est aux écrivains, notamment aux journalistes, que Sa Sainteté attribue la responsabilité de ces polémiques.

Les attaques contre les personnes, les récriminations passionnées et incessantes alimentent les discussions et rendent plus difficile la pacification.

« Et s'il est une nation, dit le Saint Père, à laquelle nous ayons, de préférence, témoigné notre sollicitude ; à qui nous ayons recommandé plus souvent, et avec plus d'insistance, l'union dans la foi et dans la charité de Jésus-Christ, c'est assurément la France. »

Le Souverain Pontife, après avoir, en outre, rappelé que la France a souvent reçu ses exhortations à l'union, répète que les sectes ennemies de l'Eglise, au milieu de cette nation, ne négligent rien pour assaillir de toute manière la religion, l'Eglise du Christ ; Sa Sainteté invite les enfants de l'Eglise à cesser de consumer leur temps et leurs forces à s'accuser, à se combattre, laissant ainsi à leurs adversaires toute facilité pour pousser toujours leurs desseins impies.

La lettre de Sa Sainteté a pour but principal de recommander à son représentant près de la France, « si noble et si aimée de Ns », dit-elle, d'user de tous les moyens pour faire cesser les dissensions qu'elle déplore.

Les rédacteurs de journaux sont invités particulièrement à laisser de côté toute discussion sur les matières qui les divisent, s'en remettant, avec docilité, aux enseignements du Saint Siège, qui a reçu la mission d'enseigner.

C'est surtout les journaux catholiques qui doivent donner l'exemple ; leur œuvre serait non seulement stérile pour le bien, mais même grandement nuisible, s'ils continuaient ces débats.

Après avoir entendu la voix du Chef de l'Eglise qui, encore une fois, a épanché son cœur en faveur de la France, le devoir de tous les catholiques est donc d'accepter ces enseignements, de s'y soumettre, et de rester unis pour une défense sociale qui exige toutes les forces.

L. DUCURTYL.

Quatre Milliards s. v. p.

Allons, Jacques Bonhomme, fouille tes vieux bas ; industriels, négociants, marchands, qui tirez le diable par la queue, regardez s'il ne reste pas au fond de la caisse vide, quelques écus oubliés. Ouvriers de la terre et de l'industrie, vivant péniblement de vos rudes labeurs, voyez à retrancher de votre pitance, de votre pain, *il leur faut quatre milliards!!!*... Oui, pour l'ordinaire, l'extraordinaire, l'additionnel, le supplémentaire, le consolidé et le flottant, pour l'Etat, les départements, les com-

munes, c'est, au bas mot, quatre milliards, et l'an prochain autant, peut-être plus ! quatre milliards ! quatre milliards !!!

Il y a deux siècles Mazarin disait : *Ah ! les Français, ils content, mais ils paieront.* Aujourd'hui vous ne chantez guère, mais on vous fait payer tout de même, et davantage. Sous le grand roi la France se développait, prenait un magnifique essor industriel et commercial ; on créait une marine puissante, on fondait de merveilleuses colonies, on dominait l'Europe ! Il y avait même des abus et l'on faisait de glorieuses folies, mais grand Dieu ! qu'on était loin, toutes proportions gardées, des quatre milliards !

Quatre milliards ! mais petits Mazarins qu'en voulez-vous faire ! On sait bien qu'il faut toujours payer ses maîtres, et que plus il y en a plus ça coûte ; que vous avez créé pour cent millions de places nouvelles afin de gaver vos déclassés ; que pour séduire les électeurs, vous avez jeté, perdu des centaines et des centaines de millions dans des chemins de fer improductifs ; que vous avez, sous le nom de groupes scolaires, couvert le pays des temples de la libre pensée, j'allais dire de la *libre panse*. On n'ignore pas que dépourvus d'éléments colonisateurs, vous nous épuisez à fonder des colonies dérisoires, profitables seulement à l'étranger. Mais quatre milliards ! est-ce bien quatre milliards qu'il vous faut ? et n'en laissez-vous rien couler dans vos poches, dans les poches des frères et amis.

Quoi ! nouveaux Catons, républicains austères et désintéressés, vous deviez par votre probité et votre économie guérir la plaie que vous avez léguée à l'Empire second, à cette plaie vous l'agrandissez, vous l'envenimez au point d'en faire un chancre incurable. Osez donc vous comparer à la Restauration qui avait guéri les plaies du premier, sans monter jusqu'au milliard ; il est vrai que c'était le temps des hommes capables et des honnêtes gens.

Allez, allez toujours, petits Mazarins, faites-nous chanter, faites-nous payer. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin.... OZON.

Une Monstruosité

Le grand étonnement politique du jour est la chute aussi retentissante qu'ignominieuse du premier magistrat de la république. Le fait social saillant, que le bruit et le mouvement faits autour de la *Roche Tarpéienne* d'où est tombé M. Cazot ont quelque peu dérobé à l'attention publique, c'est l'inhumanité stupide, du conseil municipal de Paris supprimant les secours à un hospice de vieillards desservi par les Petites Sœurs des pauvres, et envoyant la faim en aide au choléra pour jeter en masse ces malheureux dans la tombe.

Quelle monstruosité ! Les annales du délire révolutionnaire n'offrent peut-être pas un fait analogue de cruauté froide et systématique.

Bien des excès ont souillé la première République : la guillotine, les noyades, les massacrés, les fusillades ont immolé de sanglantes légions avec fureurs antireligieuses et antisociales. Mais alors on était en plein déchaînement de l'ouragan révolutionnaire, en plein bouillonnement de toutes les passions démagogiques.

Si certains êtres à face humaine s'étaient transformés en monstres insatiables de sang,

¹ Sous Colbert, 70 millions.

— 1 —

UNE MÉPRISE

— NOUVELLE —

PAR H. LARGE

Il existe dans les montagnes de la Loire, un tout petit mais tout gracieux village, perdu sous la sombre verdure des sapins : une douzaine de maisonnettes, entourant un rustique clocher ; une école dont les fenêtres toujours ouvertes en été, laissent librement jouer le soleil dans les cheveux en broussailles des écoliers ; puis le presbytère avec son humble porte, surmontée de la croix ; un peu plus loin, enfin, la simple mais vaste demeure des riches du pays : on l'appelle *le Château* mais c'est bien plutôt la maison de la Providence. L'hospitalité s'y pratique comme aux anciens jours, les portes y sont toujours ouvertes et, en tout temps, les amis trouvent à B... le gîte, le couvert et, ce qui vaut mieux encore, de bons et francs cœurs pour les y recevoir. Or, depuis quelques semaines déjà, je respirais chez M. de B. l'air embaumé des grands sapins, lorsqu'un soir on annonça M. le Curé, et ce bon curé en visite solennelle, avec sa soutane du dimanche et une ceinture presque neuve, c'était vraiment chose extraor-

dinaire. Il s'avança tout souriant, tout épanoui vers la maîtresse de céans.

— Je viens, dit-il, vous faire part du mariage de ma nièce.

— Ah ! quelle heureuse nouvelle, Monsieur le Curé, nous vous en félicitons de tout cœur.

— Je n'aurais jamais dit oui, reprit le vénérable prêtre, mais Jean Pierre a cédé et...

— Et vous aussi naturellement, interrompit M^{me} de M.

Un éclair de joie illumina alors le front du bon curé, et il ajouta d'une voix pleine de mystère : « j'ai rendu le baiser du bois. »

Mon étonnement n'échappait point à l'aimable comtesse : — M. le Curé, dit-elle, voilà un jeune homme qui n'est pas au courant ; contez-lui cela, je vous prie, l'histoire mérite assurément les honneurs de la soirée... Et, l'excellente paroissienne, bien au courant sans doute des petits défauts de son pasteur, mit près de lui sur la cheminée une provision de tabac : alors, très simplement, tirant des profondeurs de sa belle soutane, une pipe dont la couleur révélait le long et savant usage, il procéda lentement, aux opérations préliminaires, et après avoir lancé dans l'air quelques nuages de fumée.

— C'est une bien naïve histoire, me dit-il, et vous en écrirez d'autrement intéressantes.

— Vous me permettrez d'en douter, répondis-je. Suivant des yeux pendant quelques instants une large couronne de fumée bleue, le vieux curé se recueillit une seconde et commença :

— Lorsque, il y a trois ans, ma nièce Madeleine, perdit sa grand-mère, qui l'avait adoptée à la mort

de ses parents, elle se trouva sans appui, toute seule en ce monde, car un vieux oncle de curé, comme moi, ça ne compte pas pour grand-chose, et la vérité est que la fillette se souciait fort peu de ce dernier soutien.

Mon oncle, me répétait-elle, à travers ses larmes, j'aime mieux me placer, à la ville, que de vous être un embarras. Mais bah ! se placer ! Monsieur, voyez-vous, quand on n'a jamais quitté sa montagne, c'est un métier qui mène souvent à la mort.

Voilà pourquoi, malgré sa résistance, Madeleine fut emmenée au presbytère où je la recommandai spécialement à Toinon, une bonne et sainte fille, qui, à part son chapelet et l'art de préparer le lapin sauté, ne sait pas grand-chose en ce monde.

Voilà donc ma petite nièce, placée sous cette haute surveillance et petite nièce, placée sous cette haute surveillance, je préparais mon prône la pauvre enfant, il faut l'avouer passait tristement sa jeunesse. Comme elle n'avait pas au même degré de Toinon, la vocation d'égrener des chapelets, et qu'elle trouvait peu divertissant d'éplucher les oignons pour la préparation du lapin, elle passait ses temps à la fenêtre de la cuisine. C'était en hiver, et cette année-là, grâce à Madeleine, les moineaux du pays trouvèrent des miettes de pain sur la neige ; aussi, étaient-ils fidèles au rendez-vous ! mais malheureusement, avec les moineaux vint à passer par là certain oiseau d'une autre espèce, je veux parler de Jean-Pierre. Ce garçon-là vraiment, ne s'était jamais tant approché de chez moi. Chaque jour, malgré les mauvais temps, il rôdait autour de la fenêtre. Les yeux noirs de la petite l'empêchaient de

sentir le froid, sans quoi on prend des fluxions de poitrine à meilleur marché, je vous en réponds.

Un soir, Toinon vint m'avertir que Madeleine avait causé longuement avec Jean-Pierre.

Ah ! mon bon Monsieur, me dit-elle ce serait un vrai malheur si cette jeunesse fréquentait ce mauvais gars. Il est de fait que, tel n'était pas le mari souhaité à sa nièce par son oncle : Jean Pierre connaissait trop le chemin du cabaret et pas assez celui de l'église. Mais que voulez-vous ? il était bien planté, joli garçon et Madeleine, hélas ! avait dix-neuf ans.

C'était mon devoir de rompre brusquement les premiers nœuds de cette idylle ; je fis donc comparaître la petite, et, quand elle se fut assise, timide et tremblante sur le vieux fauteuil vert...

— Madeleine, lui dis-je, il ne faut plus parler à Jean Pierre, jete le défends.

— Oh ! mon oncle...

— Il n'y a pas de oh ! mon oncle, et c'est précisément parce que tu es ma nièce que tu n'épouseras jamais un garçon qui ne va pas à l'église.

— Je le convertirai peut-être, mon oncle...

— Commence par ta conversion, tu t'occuperas de celle de Jean Pierre après.

La petite devint aussi rouge que la soutane de mon enfant de chœur ; ses yeux se remplirent de larmes, et elle redescendit auprès de Toinon. Pendant les repas, elle demeurait toujours pensive et triste : je ne parvenais plus à l'égayer. Ah ! le coquin ! le brigand de Jean Pierre !

(La suite au prochain numéro.)

si parfois la populace se livrait à des atrocités dignes des cannibales, il y avait en quelque sorte la circonstance atténuante de l'entraînement et de l'exaltation; l'atmosphère sociale était brûlante et donnait la soif du sang; on était possédé de la frénésie du mal.

De même aussi ne se justifient pas, mais s'expliquent jusqu'à un certain point les horreurs des journées de Juin en 48 et des journées de Mai en 71.

Et puis ces excès, exécrables assurément, se coloraient néanmoins d'une apparence de dévouement à la cause du peuple, de la liberté, du progrès.

Rien ne vient colorer ni atténuer le crime odieux du conseil municipal de Paris. Si l'on frémit au souvenir des horreurs du passé, on est glacé à la vue de ce prodige de haine féroce, froidement prémédité, placidement perpétré par ces nouveaux cannibales. Quoi? s'acharner sur de pauvres vieillards, marqués du sceau trois fois sacré de l'âge, de la faiblesse et de la souffrance, les vouer à la mort affreuse de la faim, uniquement parce qu'ils sont secourus par une main que l'on déteste?

Quel outrage à la civilisation et à l'humanité! Quelle page d'infamie dans l'histoire du dix-neuvième siècle!

La société moderne se targue de philanthropie, de tolérance, de mœurs douces et policées. Paris a la prétention d'être l'expression la plus brillante de cette civilisation laïque. Quel sanglant démenti donnent ses élus à la société moderne!

Ces hommes, qui cependant ne sortent pas de l'égout et peuvent se piquer d'une certaine culture intellectuelle et d'une certaine politesse de mœurs, viennent de donner la mesure des excès que la seule haine de la religion est capable d'inspirer. Qu'une révolution politique mette le pouvoir dans les mains de pareils hommes: si la France est mûre pour de nouvelles hécatombes, les ouvriers sont prêts pour la moisson.

Où trouver cet outrageant mépris de la vie humaine chez les peuples qui ont un vernis de civilisation? La décision du conseil municipal de Paris peut être enregistrée, dans l'histoire des nations européennes, à la même page qu'un ukase du czar envoyant mourir à petit feu au fond des cachots de son vaste empire ou au fond des mines de la Sibérie, des légions de martyrs polonais. De part et d'autre c'est la même froide cruauté, la même haine implacable de la religion catholique.

Dans la vieille Rome, le sage Caton enseignait qu'il fallait laisser mourir de faim les esclaves qui avaient cessé de plaire ou d'être utiles et les patriciens les jetaient en pâture à leurs murènes. Dans la capitale de la France au dix-neuvième siècle, quand un de ces esclaves volontaires dont le troupeau est qualifié de peuple souverain a le malheur de déplaire aux maîtres qu'il s'est donnés, ceux-ci le condamnent à mourir de faim et le jettent en pâture à leurs rancunes de sectaires. O progrès, ô philanthropie, ô civilisation athée!

La troisième république, depuis qu'elle est légalement constituée, poursuit son développement naturel et progressif. Après s'être déshonorée par les attentats contre la propriété, contre la liberté individuelle, contre la liberté de conscience, contre le droit commun, contre la famille, contre la religion, contre la justice, contre les lois, il lui restait à attenter à la vie humaine. Le monstre vient de donner une première proie à cet appétit sanguinaire, et dans les circonstances les plus odieuses qu'il soit possible d'imaginer.

C'est en vain que les journaux du parti flétrissent ces faits révoltants et en repudient la solidarité. Ce sont là les fruits naturels des doctrines antichrétiennes dont ils sont les apôtres. Le signe distinctif des chrétiens, c'est la charité. « On reconnaît que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres » a dit Jésus-Christ. Quiconque repousse la doctrine du Christ, qui est une doctrine d'amour, ne peut prêcher que la haine.

Que la république, qui a déclaré la guerre au Christ, assume la responsabilité de ces infamies; qu'elle en boive la honte à la face de l'univers... Hélas! la honte de la république rejait sur la France.

Mais quand l'eau lustrale de l'expiation ou de la miséricorde aura lavé ces souillures, la France, renouant par la main de la monarchie chrétienne le fil brisé de ses destinées glorieuses, recouvrera son ancienne splendeur trois fois ternie, depuis un siècle, par les malandrins qu'on a dissipé son vieux patrimoine d'honneur, de prospérité, de grandeur et de gloire, et on tenté, mais en vain, de lui ravir sa foi.

Ce jour viendra. Nous ne pouvons croire que la main de la Providence ait écrit la dernière page des *Gesta Dei per Francos*. Sans doute Dieu n'a pas besoin de la France pour accomplir son œuvre dans le monde; mais à l'heure présente, il n'a rien de prêt pour la remplacer,

Ce jour est proche; on sent que la république touche à sa fin. « A en juger par ce qu'elle dévore, la bête doit être à point, » a dit M. de Cassagnac dans un langage aussi juste que brutal. Tout homme sensé dira avec nous: « A voir la somme de ses iniquités, la mesure doit être comble. » A. BRESSY.

Un Nouveau Comice

Il y a deux ans passés que le franc-maçon Buyat, natif de Chaponnay, avocat manqué et député de l'Isère, ne voyant pas dans le comice agricole du canton de Saint-Symphorien-d'Ozon un instrument docile de ses visées électorales, trouva tout naturel de le faire dissoudre et de le remplacer par un autre à sa dévotion.

L'ancien qui existait depuis un demi-siècle, qui avait rendu de véritables services à l'agriculture, était composé des principaux propriétaires et cultivateurs du canton. Le nouveau s'est recruté parmi les cabaretiers, les galochers, les cordonniers, les chapeliers et autres artisans. Il n'en est pas moins comice agricole, un peu, comité électoral beaucoup.

Cette adroite substitution couronnée de succès, grâce à la connivence du préfet de l'Isère, paraît avoir enflammé le zèle des francs-maçons du canton de Villeurbanne. Un menuisier, un machiniste, un vétérinaire, ont renouvelé le serment de Grütli; ils ont juré, eux, grands agriculteurs, d'arracher ce malheureux canton à l'influence pernicieuse qu'il subit par suite de son association avec d'autres cantons du Rhône; l'agriculture y gagnera ce qu'elle pourra, ce n'est pas la question. La grande affaire est de monter une petite machine à soi, propre à toutes fins, dans laquelle on fera les importants, et qui fonctionnera de façon à faire pénétrer le fluide maçonnique dans ces masses rurales privées jusqu'à ce jour de la lumière et de l'équerré. Avis aux agriculteurs! Mais parions que Villeurbanne ne reverra plus ces beaux concours qui attiraient tant de monde dans son sein. Ce sera un nouveau bienfait de la République des francs-maçons.

LA RIZE.

A l'Académie Française

Jeudi dernier, l'Académie française, réunie en séance plénière distribuait les prix fondés par M. Monthyon. Le rapporteur était M. Pailleron, le spirituel auteur du « Monde où l'on s'ennuie ». La partie expositive de son discours ressemble (il n'en saurait être autrement) à celle de tous les discours académiques du même genre prononcés dans les mêmes circonstances, mais nous nous faisons un plaisir de signaler dans l'introduction, le passage où l'orateur indique sur quoi l'étranger et nous-mêmes, hélas! jugeons notre époque:

Que voit-on, de notre société? Qu'est-ce qu'elle montre d'elle? Qu'est-ce qui sollicite presque exclusivement l'attention, s'impose à elle et l'accapare? Qu'est-ce qui défraie nos conversations, alimente la chronique, inspire nos romans, fait nos modes, présente nos goûts, nos habitudes, nos mœurs, grâce à une publicité vorace et qui fait ventre de tout? Qu'est-ce qui est nous enfin, pour ceux qui ne nous connaissent pas?

C'est ce ramassis d'hôtes étranges, de toute race, de toute religion, de tout pays, — même du nôtre; — mais qui n'ont, en réalité, ni pays, ni religion, ni race; en dehors de nos devoirs, au-dessus de nos préjugés, réunis chez nous pour leur amusement ou leur intérêt: millionnaires exotiques, gentilshommes d'outremer aux aventures épiques, aux fortunes tapageuses, à l'existence retentissante, qui n'ont de caché que leur origine; gens de plaisir dont les succès aux courses prennent des allures de victoires nationales, et les erreurs au jeu des proportions de malheurs publics; déshonorés qui se vengent de leur ennui par des mots cyniques; déclassés qui, ne pouvant rien être, veulent que rien ne soit; personnalités bruyantes, turbulentes, encombrantes, enragées de célébrité, toujours en vue, toujours en scène, se prêtant à toutes les curiosités, s'offrant à toutes les enquêtes, usant de tous les moyens, depuis le scandale jusqu'à la dynamite, pour faire leur trou dans cette mêlée d'ambitions exaspérées et de vanités folles... Voilà, Messieurs, — sans parler du reste, — le monde qui s'agite et passe à la surface de notre monde; voilà ceux qui donnent par le bruit qu'ils mènent, l'illusion de leur nombre, et produisent, par la place qu'ils occupent, le mirage de leur importance, au point de faire croire qu'ils sont la nation elle-même. C'est d'après ceux-là qu'on nous juge, et qu'aux heures de découragement, nous avons le tort de nous juger, nous aussi.

Ce qui précède est tracé de main de maître n'est-ce pas! M. Pailleron continue avec raison:

Mais, messieurs, la mer n'a pas que son écume et ses vagues, que sa surface brillante sous le soleil,

1 Ça tiendra lieu d'engrais.

éternellement agitée par la folie des brises ou la colère des tempêtes; elle a aussi ses profondeurs invisibles et tranquilles où dorment les trésors de ses forces, où se combinent incessamment les éléments renouvelateurs de sa vie, où s'accumulent les travaux patients de ces infiniment petits qui font les assises des mondes, où s'élabore enfin l'œuvre mystérieuse et féconde de ses destinées.

De même qu'il y a le Français il y a deux hommes, il y a deux peuples. Derrière celui qui se montre, il y en a un autre, le vrai celui-là! en qui bat encore le cœur de notre race, en qui s'épanouit encore la flore de ces sentiments simples, de ces vertus nécessaires sans lesquels une nation ne pourrait pas vivre; j'en sais encore parmi nous, Dieu merci! qui ont d'autre but que l'argent, d'autres ambition que le succès, d'autres passe-temps que le plaisir; qui veulent, qui pensent, qui croient, qui espèrent, et donnent, sans compter, leur intelligence à la grandeur du pays, leur travail à sa richesse, leur vie à sa défense et leur dévouement à ses misères!

C'est au plus bas de ces profondeurs, c'est parmi les plus ignorées, les plus dédaignées, les plus humbles de cette élite obscure, que M. Pailleron nous conduit.

Continuons de citer:

Au moment de commencer ce long récit, je suis pris d'une crainte. Elles sont bien nombreuses ces bonnes actions! J'ai peur qu'il en soit d'elles comme de ces beaux bijoux ardemment désirés, jusqu'au jour où le joaillier nous en montre d'autres pareils en telle quantité que notre admiration s'émousse et que nous nous étonnons de notre désir. Et puis la vertu est si semblable à elle-même! Elle est la santé de l'âme, et, s'il y a mille manières d'être malade, il n'y en a qu'une de se bien porter. Mais j'espère que vous lui pardonnerez d'être fréquente, parce qu'elle n'est pas moins toujours rare; et, parce qu'elle est belle, que vous ne lui en voudrez pas d'être toujours belle.

Charité, Devoir, Héroïsme, ce n'est que sous ces trois formes, Messieurs, que je puis vous montrer la vertu. Encore les trouverez-vous, le plus souvent, confondues l'une dans l'autre. Ainsi, j'ai constaté que, presque toujours, c'était par le Devoir que commençait la Charité. On est une fille pieuse, une sœur dévouée, on donne à ses parents pauvres ou malades son temps, ses soins, le peu d'argent que l'on gagne; puis, peu à peu, le zèle s'allume, l'âme s'agrandit, et, après sa famille, qui, si nombreuse qu'elle soit, a pourtant ses limites, on appelle à soi cette grande famille des déshérités qui, elle, n'en a pas. Après avoir donné, on se donne; le Bien est un engrenage: une fois le cœur pris, il faut que tout l'être y passe.

Cette introduction terminée, l'orateur entre dans des détails que nous aimerions à reproduire, mais que notre modique format nous oblige à regret d'omettre.

M. Pailleron cherche le pourquoi de ces actes de dévouement si nombreux et il fait la réponse.

Citons encore:

Je me demande, avec bien d'autres, quel souffle peut élever les âmes à de telles hauteurs, quel espoir peut suffire à de tels sacrifices? L'argent? Mais assistants et assistés sont aussi pauvres les uns que les autres. La reconnaissance? Mais après l'égoïsme de celui qui est malade, rien n'est plus connu que l'ingratitude de celui qui est guéri. L'estime des hommes? Mais ceux qui font ces choses s'en cachent soigneusement et, au besoin s'en défendent.

On a parlé d'instinct, et même je l'ai dit de monomanie; on a cherché bien loin, on cherche encore... Eh bien! moi, Messieurs, j'ai trouvé. Ces gens-là croient en Dieu, simplement. Le devoir peut se comprendre par la Raison, la bienfaisance par la Bonté, l'héroïsme par le Courage, mais il n'y a que la Foi qui puisse expliquer la charité. C'est un Dieu qui l'a révélée aux hommes, et elle est restée divine.

On ne peut pas mieux dire.

Il ne s'agirait maintenant que d'être conséquent.

Trouvez beaucoup de personnes ayant le dévouement de celles qu'on vient de mentionner (et Dieu merci! — soyons en fiers, — il n'en manque pas en France), facilitez-leur la tâche, et vous verrez comme la solution du problème social en sera avancée.

Au lieu de cela, on persécute la charité, on la gêne le plus que l'on peut, parce que, M. Pailleron le dit, parce qu'ELLE EST DIVINE.

Heureusement, on peut appliquer à la charité, ce que l'on dit de Dieu même « patiente et éternelle ». Elle subsistera en dépit de tous les tracas qu'elle subit parce qu'il n'est pas dans la nature des choses divines d'être anéanties par des puissances d'un jour. Et puisque nous sommes à l'Académie française terminons par ce vers d'un académicien doublement nôtre puisqu'il était lyonnais et catholique, par ce vers de M. de Laprade qu'il adressait à la France et que nous adressons plus justement au christianisme:

Puisqu'il est à l'amour, l'avenir est à toi.
MARTIAL FERRÉ.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

La Société a repris ses séances, le mercredi 5 novembre, sous la présidence de M. Salomon de La Chapelle.

Après une demi-heure consacrée au dépouillement de lettres, documents et envois accumulés pendant trois mois, M. VACHEZ a la parole pour une communication sur le *Village de Prully*.

M. le baron RAVERAT lit ensuite une notice sur la légende et le pèlerinage de *Saint-Guignefort*, près de Châtillon-sur-Chalaronne. Au commencement du treizième siècle, Étienne de Beaujeu, inquisiteur de la foi, fut délégué par le chapitre de Lyon pour rechercher et combattre les superstitions qui étaient alors si vivaces dans les campagnes: c'est d'après le rapport même d'Étienne de Beaujeu, que M. le baron Raverat a rédigé sa communication à la Société.

Le culte de saint Guignefort, est si populaire parmi les femmes et les filles des provinces de la Bresse et de la Dombes, que le clergé d'alors comme celui d'aujourd'hui ont été impuissants à le détruire.

M. VETTARD clot la séance par la lecture d'un sonnet: *Toiles d'araignées*.

Il est sans bruit, mais sombre et pris sur la nature, Ce drame où l'araignée aux aiguillons affreux, Enlace et saigne au cœur, dans une âpre torture, L'insecte ailé qui tombe en ses fils ténébreux.

Hélas! tout nous apprend qu'une existence obscure Jalouse ce qui luit dans un jour plus heureux: Le ver cherche la fleur à la corolle pure, Et le serpent l'oiseau, de son œil doucereux. Cette lutte odieuse, ô misère profonde! Est la guerre sans trêve, ouverte au sein du monde Ou le bien par le mal est toujours combattu. Partout, l'on y découvre en déchirant le voile, L'envie, ivre de fiel, attendant, sur sa toile, La gloire, la beauté, l'honneur et la vertu.

Il est remis aux membres présents une brochure de M. l'abbé Conil, la *Musique instrumentale* dans les maisons d'éducation, et un volume de M. Joseph Roy, *Dents de lait*, poésies avec eaux-fortes. (Jouaust, Paris.)

A la séance du 19, M. le comte de CHARPIN-FEUGEROLLES continue la lecture des *Mémoires du comte de Saint-Priest*. Ces mémoires pleins d'intéressants détails sur la cour de Russie et sur le séjour de la famille royale à l'étranger, démontrent combien les émigrés avaient peu conscience de l'état des esprits en France, et comme ils connaissaient mal ce pays qu'ils venaient de quitter et dans lequel ils s'attendaient à rentrer d'un jour à l'autre.

M. VINGTRINIER présente une étude sur *Jean Pillehotte*, imprimeur lyonnais. Jean, premier du nom, fut un fougueux ligueur; il fit une grande fortune dans l'imprimerie. Son fils, Jean II, devint échevin et, par son mariage, eut la terre de la Fape. Son petit-fils, Jacques, acquit Messimy et fut maître des requêtes au Parlement de Dombes.

La fille de Jacques épousa le marquis d'Orchamps, union qui ne paraît pas avoir été prospère. La terre de Messimy, bientôt mise en vente, fut achetée par un ferratier, des Rioux, dont le dernier descendant, des Rioux de Messimy, est mort, il y a peu d'années, conseiller à la Cour de Dijon.

M. le baron RAVERAT, dans un de ces itinéraires auxquels il excelle, conduit ses collègues de Marliu à Châtillon-sur-Chalaronne, rappelant ce qu'était la Dombes avant les travaux d'assèchement entrepris, soit par les trappistes de Notre-Dame du Plantay, soit par la compagnie du chemin de fer de Lyon à Bourg: d'immenses étangs, soumis à une législation spéciale, dans lesquels, pendant la période d'assec, le laboureur conduisait son attelage, aux cris de: *J, bos; sta, bos*, héritage des Gallo-Romains.

Seront entendus dans la prochaine séance: MM. Bleton, comte de Charpin-Feugerolles, baron Raverat, Dubos. JEAN DE LYON.

LAINES

A tricoter & au crochet

Pour œuvre de charité, le 1/2 kil. . . . 4 »
Gris mélangé. 5 »
Mérinos et Saxe, écru. 5 »
— toutes nuances. 6 »
Cachemire blanc et noir. 6 »
Anglaise irrétrécissable, écru. 6 »
— couleurs. 7 »
Persan blanc, noir, couleur. 5 »
Mohair — — — — — 7 »

Pélerines et Fichus, Robes et Manteaux d'enfants

A. ROYANÉ, rue de la Préfecture, 1

AU
Sablier
GRANDE MAISON DE DEUIL
17, rue de la République
en face de la Banque de France
et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour
LYON

Guérison radicale des
hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON
et C^{ie}, 28, rue Confort, au 2^{me}.
Tous les jours de 1 h. à 4 h.
Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

Nécrologie

Au moment où le choléra commençait à sévir dans les villes du midi de la France, nous avons signalé le dévouement infatigable des sœurs de charité. Nous rappelions l'expulsion que d'indignes administrateurs municipaux avaient eu la haineuse stupidité de prononcer contre les religieuses hospitalières qu'il a bien fallu rappeler, dans beaucoup d'hospices, au moment du danger. Ce souvenir nous revient à la pensée en apprenant la mort récente d'une de ces vaillantes héroïnes de la charité.

Une sœur de Saint-Vincent de Paul, M^{lle} Henriette De Buttet, vient de mourir à Naples. Non seulement la personne de cette sainte fille mérite notre hommage et nos regrets, mais nous nous associons à la douleur d'une famille des plus recommandables, des plus chrétiennes et des plus dignes de sympathie. La famille de Buttet, une des plus anciennes de la Savoie à laquelle appartiennent les De Maistre, habite dans le canton du Pont-de-Beauvoisin, le château de Belmont.

Cette famille est historique, ses membres ont occupé les plus hauts emplois dans l'ancien royaume de Sardaigne. Les descendants depuis l'union de la Savoie à la France, ont rehaussé leur nouvelle qualité de Français par leur participation à la défense de la patrie pendant la guerre de 1870.

La sainte religieuse qui vient de mourir a terminé une vie de sacrifices et de charité après avoir usé cette vie au service des pauvres, des malades, des affligés, au milieu des péripéties les plus émouvantes des événements récents.

La sœur De Buttet était à Montceau-les-Mines au moment des attentats des anarchistes. Épuisée de fatigues, cette religieuse fut envoyée à Naples afin qu'un climat plus salubre pût réparer ses forces. La catastrophe d'Ischia l'appela dans cette île où elle multiplia ses prodiges de charité. De là elle est retournée à Naples en pleine épidémie. C'est dans cette ville que malade gravement à son tour, il lui a fallu renoncer à prodiguer sa vie aux cholériques.

La sœur De Buttet, humble fille de cette congrégation dont le nom seul rappelle la sublime perfection de la charité, a mérité la seule récompense enviable de ses travaux : l'éternité du Ciel ; c'est aussi la seule consolation de sa digne famille.

Une autre très honorable famille bien connue à Lyon, a son tour de deuil. Mme De Coutances née Falsan, vient de mourir à un âge avancé ; elle était veuve d'un ancien conseiller à la Cour de Lyon, alliée aux familles Falsan, Bréghot du Lut, Maupetit, Dallemagne, dont les noms appartiennent à l'ancienne magistrature, à l'ancienne armée et au grand commerce de Lyon.

L. DUCURTYL.

Paltoquets

La troisième République a produit une fronde de paltoquets telle qu'on n'en vit jamais, et qui doit donner aux étrangers une triste idée de notre pays. Les fonctions publiques, toutes les faveurs sont prodiguées à des êtres sans antécédents, sans mérite, sans dignité, sans caractère, prêts à toutes les platitudes, toutes les bassesses pour assurer leur fortune ; jusqu'à ce général politicien du nom de Millot, dont l'ineptie a compromis notre armée du Tonkin. Ce drôle qui vaincu, sans doute, par l'évidence des services rendus, n'a pu s'empêcher de faire décorer Mgr Puginier, n'a-t-il pas eu l'impudence de déclarer à Clémenceau que « les missions exercent une influence délégitime sur les populations inoffensives de l'Orient ; qu'elles sont un élément de division et de troubles ! » Ah ! c'est qu'il s'agit de rattrapper un commandement quelconque, et ce n'est pas trop faire que de mentir à sa conscience et à la vérité. Paltoquet, paltoquet. BOILEAU.

Tribune des Œuvres

RETRAITE ANNUELLE

La retraite pour la Société de Saint-Vincent de Paul et les autres œuvres catholiques d'hommes à Lyon, commencera dans l'église de Saint-Nizier lundi 1^{er} décembre prochain et se terminera par la messe de communion générale célébrée dimanche 7 décembre à sept heures et demie dans la même église.

M. l'abbé Planus, vicaire général d'Autun, a bien voulu promettre de donner les instructions, qui auront lieu tous les soirs à huit heures un quart.

Dimanche 7 décembre, pèlerinage annuel des hommes à Notre-Dame de Fourvière. Départ de la place Saint-Jean à une heure précise.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Mercredi 3 décembre, l'œuvre de la Propagation de la Foi célébrera la fête de Saint François-Xavier son patron. A huit heures le saint sacrifice de la Messe sera offert dans l'église Primatiale, et suivi d'un discours en faveur de l'œuvre par le R. P. Antoine, des Frères-Prêcheurs.

Dans les autres églises de Lyon, la Messe sera célébrée, pour la même intention, aux heures indiquées par MM. les Curés au prône de chaque semaine.

Indulgence plénière.

Il serait beau et édifiant de voir à cette cérémonie de la Propagation de la Foi les représentants des divers ordres religieux qui ont des missions dans les contrées lointaines ; leur présence donnerait de l'éclat à cette solennité, et leurs prières attireraient sur les missionnaires des grâces plus abondantes.

L'œuvre de la Propagation de la Foi est une œuvre lyonnaise, de là éminemment Française ; il appartient donc à la France, ainsi que l'a si

bien dit à la séance du 25 novembre de la Chambre des députés, Mgr Freppel, de remplir la mission qu'elle a reçue de Dieu.

Notre extension coloniale sans nous arrêter exclusivement aux intérêts matériels, doit donc avoir pour but notre influence morale.

VENTES DE CHARITÉ

Nous entrons dans la période des ventes de charité. Comment solliciter des aumônes si utiles pendant la rude saison d'hiver, si ce n'est par ces ventes qui permettent aux personnes généreuses de donner, tout en se procurant l'utile et l'agréable. Les représentations théâtrales, les concerts sont devenus trop profanes ; les loteries : l'administration n'autorise plus que celles patronnées par les sœurs, loteries où la moisson la plus abondante n'est pas toujours pour les sujets indigués.

Ces jours derniers la paroisse de Saint Denis a pu trouver nous l'espérons, les moyens de subvenir à quelques unes de ses œuvres ; bientôt la vente pour l'œuvre si admirable des patronages des apprentis ; dans quelques jours la vente organisée par la société de Saint-Vincent de Paul. Celle-là surtout a une importance d'autant plus grande que l'hiver s'annonce sous de terribles auspices ; le chômage, l'intensité du froid, voilà deux causes de misère très grande. Il faut porter des secours dans ces nombreuses familles où les enfants attendent souvent du pain, des vêtements. Les consolations, les encouragements donnés ont plus de prix, s'ils sont accompagnés de quelques dons en nature.

Vous, heureux de la terre, privez-vous quelques peu, prélevez sur votre superflu pour venir visiter ces magasins que la charité improvise, et y laisser abondamment de quoi aider les œuvres qui attendent après ces ressources pour faire un peu de bien.

INSTITUT DES JEUNES AVEUGLES

Il y a quelques années les religieuses de Marie Immaculée, dont la maison mère est à Marseille, vinrent à Lyon et établirent, place Morel, une institution pour les jeunes aveugles. Cet ordre fondé par M. l'abbé Dassy, comprend outre le noviciat une maison d'éducation pour les aveugles et une autre tout à fait distincte de la précédente, pour les sourds-muets.

Jeudi 20 courant avait lieu une exposition à la maison de Lyon, place Morel, et les privilégiés qui y ont assisté ont pu se rendre compte des procédés qui permettent de donner aux aveugles une véritable instruction.

Les élèves ont exécuté des morceaux de musique dont la netteté et la précision de jeu, étaient dignes de tous éloges.

La lecture et l'écriture ont aussi vivement intéressé les visiteurs. Des enfants de sept et huit ans ont très couramment, lu du bout des doigts, des caractères en relief.

Le calcul a eu son tour à l'aide de chiffres en relief ; les élèves manient avec dextérité les caractères, et donnent aussi des explications fort nettes sur leurs opérations.

Mais ce qui est plus étonnant à voir, ce sont

les ouvrages de couture confectionnés par ces jeunes filles.

Que de soins et de patience déployés par les religieuses qui dirigent cette œuvre pour arriver à un si heureux résultat. Leur ordre a été fondé spécialement pour l'éducation des jeunes aveugles, et certes on peut bien dire que ce but a été atteint.

Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Le Socialisme et les Conférences populaires, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

Le Socialisme et l'École Cabet, par M. HORNOSTEL, avocat.

Le Socialisme, ses illusions, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme, ses formes diverses, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme dans l'atelier, par M. le chanoine BOURGES.

Le Travail dans l'ordre chrétien, et le Socialisme, par M. CHERRIER, chanoine d'Aix.

L'Apostasie des peuples et le Socialisme, sa dernière conséquence, par M. ROSTAN D'AMCZUNE.

Le Socialisme et l'Évangile, par M. CHRESTIA.

Le Socialisme Proudhon, par M. MARBOT.

Socialisme et Patriotisme, par le R. P. MAS.

Toutes ces Conférences se trouvent dans nos Bureaux, au prix de 25 c. la brochure.

Parmi les publications destinées aux dames, il est difficile d'en rencontrer une donnant à la fois satisfaction à la femme élégante, à la mère de famille, à la maîtresse de maison.

Le *Moniteur de la Mode* remplit ce triple but ; fondé depuis 1843, et progressant sans cesse, il compte aujourd'hui, avec ses éditions française, anglaise, allemande, américaine, italienne, espagnole, plus de 200.000 abonnés.

On trouve dans chaque numéro de nombreuses illustrations représentant des toilettes de tous genres, depuis le costume de rue le plus simple jusqu'à l'élégante robe de bal, de dîner ou de réception ; des détails de modes, touchant à toutes les parties de la toilette depuis la coiffure jusqu'à la chaussure ; des costumes d'enfants de tout âge ; des modèles de travaux de dames de toutes sortes ; enfin, d'élégants dessins d'ameublement qui peuvent servir de guide pratique pour l'installation d'une maison ; des annexes colorées ; des patrons tracés et coupés, d'une exécution facile et d'une exactitude parfaite.

Le *Moniteur de la Mode* pénètre partout, voit tout, sait tout. Il n'est pas un événement mondain dont il ne s'occupe, une mode inédite qu'il ne soit le premier à signaler.

Depuis une douzaine d'années, le *Moniteur de la Mode* lutte victorieusement contre l'introduction en France des modes allemandes, qui nous arrivent sous le couvert de journaux français, reproduisant des dessins faits à Berlin et à Leipzig.

Le *Moniteur de la Mode* est resté une publication essentiellement française.

Ecrire à M. AD. GOUBAUD, fils, rue du Quatre-Septembre, 3, à PARIS.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE
A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Par Louis d'ESTAMPES et Claudio JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclique de S. S. au

Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.

ŒUVRES POÉTIQUES DE G^{lle} RICHARD-MEYNIS

DRAME RELIGIEUX, PASTORALE, PIÈCES DIVERSES

A l'usage surtout des collèges et pensionnats

Brochure vendue au profit des Écoles Catholiques de Saint-Irénée.

Dépôt au Bureau de l'ECLAIR, rue Mulet, 8

PETIT PORTE-FEUILLE LYONNAIS

Recueil & Fragments divers

CONCERNANT L'HISTOIRE DE LYON

PAR

D. MEYNIS

Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre

Prix : 1 fr. 25. En vente dans nos Bureaux

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

UN AN (à partir du 1^{er} janvier)

PARIS, 14 fr. ; DÉPARTEMENTS, 16 fr. ; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES

PARIS, 20 fr. ; DÉPARTEMENTS, 22 fr. ; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRANGE, rue Soufflot, 15.

LA MAISON DE FRANCE

Par AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

Le Jeune Age Illustré

JOURNAL DES ENFANTS

PARAISANT

Tous les Samedis

SOUS LA DIRECTION DE

M^{lle} LÉLIDA GEOFFROY

BUREAUX : 78, rue des Saints-Pères, PARIS.

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau : rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.

Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures jeudi excepté.

ON DEMANDE

De bons courtiers à la Compagnie Singer, rue de l'Hôtel-de-Ville. 58.
Pour une ville du Midi, un bon confiseur-liquoriste, connaissant bien la distillation, et au besoin pouvant faire quelques petits voyages. 358.
Un jeune homme d'environ 30 ans, connaissant bien la culture et sachant conduire les vaches et les chevaux. 372.

DEMANDE DE PLACES

Un jeune homme de 15 ans, ayant une écriture passable, sortant de l'école de la Martinière, demande place pour le commerce ou pour le dessin. 886.

Un jeune homme de 18 ans, bonnes références, sortant d'une maison de nouveautés où il est resté 3 ans 1/2, employé à la vente, demande une place analogue. 874.

Un ménage de confiance, le mari 29 ans, cocher, valet de chambre, la femme 27 ans, cuisinière, au besoin femme de chambre, demande une place. 884.

DU

SENTIMENT RELIGIEUX

DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix : UN franc